

**Compte-rendu du Conseil Délibératif Académique du SNEP/FSU  
Puget Sur Argens le mercredi 13 novembre 2013.**

○ **Réflexion sur le statut de TZR : cf compte-rendu de la réunion TZR (Voir edito Colas)**

○ **Préparation du Congrès Académique 2014**

Le Congrès National du SNEP aura lieu du 17 au 21 mars 2014 en Ardèche.

Le Congrès Académique aura lieu les 6 et 7 février 2014 au CREPS d'Antibes, lieu choisi car public, central, stationnements et hébergements possibles dans de bonnes conditions.

Le devis est de 1670€ pour l'utilisation de 2 salles pendant 2 jours, repas de midi et repas festif le jeudi soir, (10€60 le repas simple). Participation financière de chacun pour le repas du jeudi soir.

Les demandes de logement sont à signaler rapidement (penser à privilégier l'hébergement militant).

Il faut donc d'une part, préparer les AG départementales (mobiliser, informer afin d'initier des échanges riches et nombreux), d'autre part, préparer le bulletin académique « spécial congrès » qui contiendra également le matériel de vote pour les élections des représentants départementaux et académiques du SNEP.

Le SNEP National préconise lors de son Conseil National de rentrée de travailler à partir de 4 thèmes en privilégiant échanges et débats démocratiques (cf Carline) :

1/ L'analyse du contexte général.

2/ Poursuite du travail sur le manifeste et questions d'actualité (programmes, socle, contenus, évaluation...)

3/ Questions de métier (services, missions, enseignants, jeunesse et sport...)

4/ Vie syndicale (Evolution de la syndicalisation, du syndicat...)

La réflexion sera menée dans ce sens lors de notre Congrès Académique... « Osons la démocratie » !

Question posée par Marc sur les deux courants du SNEP, Unité Action /Ecole Emancipée :

-Courant UA/FSU, majoritaire au SNEP à plus de 80%.

-Courant EE est un petit courant de pensée, plus présent au niveau national mais cependant assez bien représenté dans les débats et plus particulièrement sur certains thèmes (programmes, statuts, école unique, liaison primaire/secondaire...)

cf: possibilité de s'abonner à la revue UA (voir Cathy Boissin).

○ **Groupe santé CHS/CT**

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail

Le SNEP y est bien représenté puisque sont présents trois collègues, un dans chaque instance (2 dep. et 1 acad.).

Il n'existe pas de lien entre commission de réforme et commission HSCT.

**Les missions de la commission HSCT :**

Elaboration et travail sur la prévention, demande d'enquêtes, bilans chiffrés lorsque c'est possible, bilan de santé dès 50ans et plus, gestion des problèmes de l'amiante, réflexion sur les nouveaux problèmes liés aux réseaux sociaux, (diffamation de collègues sur face-book par exemple).

Revendications spécifiques du SNEP : Le suivi médical régulier des enseignants d'EPS, chaque deux ans comme cela existait par le passé, c'est un besoin réel. La circulaire ministérielle prévoit une visite médicale annuelle mais en réalité nous sommes loin du compte et ce par manque de moyens! Par ailleurs, la demande de prise en compte de la pénibilité de nos métiers (cf : réforme des retraites) dont seul bénéficie pour l'instant le secteur privé ! A noter que les possibilités de reconversion en cas de problèmes sérieux de santé sont infimes pour ne pas dire inexistantes, dans ce domaine tout reste à faire.

L'équipe CHSCT signale enfin la présence dans nos établissements respectifs d'un document unique d'évaluation des risques et d'un registre santé sécurité qui sont des outils à notre disposition.

Existe également un guide d'information des personnels sur les risques (Qu'est-ce qu'un risque grave et imminent ? Qu'est-ce que le droit de retrait ?).

« L'équipe SNEP » s'organise pour gérer au mieux ces nombreux dossiers, anticiper, s'organiser collectivement, et garder ainsi sa place au sein du CHS/CT, en acceptant les moyens spéciaux qui sont alloués à ses membres (12 à 15 jours de décharge avec ou sans remplacement) cette année.

Il faut enfin transmettre au plus grand nombre les informations concernant cette CHS/CT dans un bulletin spécial, des articles ou encore lettres informatiques. Un stage spécial CHS/CT sera par ailleurs organisé au titre de l'académie : Date envisagée : mercredi 11 juin 2014 (journée de rattrapage).

#### ○ **Syndicalisation : « l'affaire de tous »**

Rapide bilan de notre trésorière Patricia Gianni : Légère avance de la syndicalisation pour l'instant par rapport à l'année précédente (+19 dans le 06, +2 dans le 83), et 147 collègues non à jour. Nous suivons la tendance nationale positive. Pas de retard sur les finances. Notre petite victoire sur le pack EPS semble être mobilisatrice, beaucoup de stagiaires se sont aussi syndiqués.

#### ○ **Point bulletin**

L'équipe est constituée de :

- Maury Christophe (maquette)
- Phiou (dépannages seulement)
- Pierre-Marc et Dominique (Etiquettes)
- Florent (tirage)
- Annick et Florence (routage) le jeudi après-midi

N'hésitez pas à proposer des articles !

#### ○ **Point Corpo :**

Bon fonctionnement d'ensemble, bonne entente des CP. Il est nécessaire d'anticiper les élections professionnelles des CP et CTA qui auront lieu en décembre 2014 (liste de 20 noms). Nous en reparlerons lors du prochain CDA.

#### ○ **Questions diverses :**

Nous débattons sur quelques problèmes d'actualité :

- Décret sport scolaire (28 novembre 2013). Nous attendons la parution du décret établissant le forfait UNSS de 3h pour tous les enseignants EPS, mais surtout la circulaire d'application avec ses modalités.
  - Présidence des AS par les chefs d'établissement. (refus, problèmes, conduites à tenir...)
- Il y a dans notre Académie des chefs d'établissements refusant désormais la présidence de l'AS. Cela met en difficulté l'AS, les collègues, créant ainsi une situation conflictuelle (problème d'affiliation, de signatures de composition du comité directeur... perturbant ainsi et mettant en difficulté l'AS)
- AS en difficultés financières et opacité du fonds de solidarité UNSS.

La direction nationale UNSS aurait fléchi des crédits en direction des AS en difficultés financières via les directions régionales. Le courrier n'est-il pas arrivé dans les établissements. Ne pas hésiter à interpeller la direction régionale UNSS

- Rattrapages les mercredis A-M, intervention du SNEP.

Il faudrait rappeler fortement que les rattrapages de jour de classe le mercredi après-midi sont problématiques pour les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, qui voient leur investissement plus que contrarié !!

#### ○ **CALENDRIER PREVISIONNEL :**

- Constitution des listes bureau DEP et ACAD 06 et 83 avant le 2 décembre 2013.

PS : Sont éligibles les collègues syndiqués à jour de l'année précédente et en cours.

-Lundi 13 janvier 2014, prochain CDA.

-Jeudi 6 et vendredi 7 février 2014, Congrès Académique du SNEP au CREPS d'Antibes.

-Du 17 au 21 mars 2014, Congrès National du SNEP en Ardèche.

-Mercredi 11 juin 2014, Stage Académique Groupe Santé et CHS/CT (journée de rattrapage)

-Décembre 2014 Elections Professionnelles des CP et CTA.

Sylvie Anne et Marc